

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Convocation du 17 septembre

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois septembre à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, , Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

Étaient absents excusés : Céline COLLET (pouvoir à M. THIBAUT), Michel MARCHAND (pouvoir à M. MOERMAN, Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Louis GUERRA (pouvoir à M. PETIT), Bernard MICHALAK (Mme CARTON), Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Maria TREFFCON), Michel THIEFAINE (pouvoir à M. ROBIDA),

Mme Anne CALVARIN est nommée secrétaire de séance

Décision modificative n°2 (n°22-2025)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

DI chapitre 203 : -20 000

DI chapitre 2135 : + 20 000

Le Maire,
Maria TREFFCON

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Maria TREFFCON'. Overlaid on the signature is a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text 'COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS' around the perimeter, with 'Maire' at the bottom.